**BTS Banque session 2004 EP 3 : Economie générale et économie d'entreprise Corrigé indicatif**

# CAS PERRIER

# 

**PREMIERE PARTIE : TRAVAIL METHODOLOGIQUE (10 points)**

1. **Commentez le graphique**

Le graphique publié par l'OCDE met en relation le taux de croissance et les dépenses totales des administrations publiques pour l'année 2001.

On constate que des pays connaissant une croissance favorable (Espagne, Etats-Unis) ont des taux de prélèvements parmi les plus bas. Parallèlement, des pays ayant une croissance plus faible (Danemark), ont un taux de prélèvements élevé (ou de dépenses publiques).

Par ailleurs, on observe que le Japon stagne, avec une croissance faible (0,6 %) en dépit de son faible taux de prélèvements (moins de 40 % du PIB) tandis que la Suède réalise d'excellents résultats (4 % de croissance) malgré son haut niveau de prélèvements (plus de 50 % du PIB).

On peut en conclure que la mise en relation des taux de prélèvements obligatoires et du rythme de croissance pays par pays ne fait pas apparaître de corrélation significative entre les deux agrégats.

1. **Décrivez quel rôle joue l'Etat dans une économie de marché**

L'Etat se voit confier trois missions essentielles :

* une mission de redistribution des richesses et de réduction des inégalités,
* une mission consistant à élaborer et à faire respecter les règles de droit applicables à l'Economie du marché (ou de régulation économique),
* une mission de production des biens publics indispensables à une croissance durable (ou d'allocation des ressources).

1. **Expliquez en quoi les prélèvements obligatoires peuvent être un frein à la croissance**

La hausse des prélèvements obligatoires peut être un frein à la croissance car elle implique des conséquences tant au niveau de la demande que de l'offre.

Au niveau de la demande, la hausse des prélèvements obligatoires se traduit par une baisse du revenu et donc de la consommation.

Au niveau de l'épargne, la hausse des prélèvements obligatoires peut avoir des répercussions sur les investissements.

Elle peut également renchérir le coût du travail et affecter la compétitivité et l'attractivité du territoire. Au niveau de l'offre, elle implique une hausse des coûts de production. Une trop forte pression fiscale désincite les agents économiques à travailler davantage. Elle aura pour conséquence de réduire en chaîne les recettes fiscales et de peser sur la croissance dans la mesure où les agents économiques produisent moins de richesses.

1. **A L'AIDE DE L'ANNEXE 2**
2. **Analysez l'évolution des dépenses de santé de 1997 à 2002 et exposez les causes de cette évolution**

Durant la période de 1997 à 2002, les dépenses de santé n'ont cessé de croître. Elles sont passées de 91,4 milliards d'euros à 116,7 milliards en 2002.

Concernant le taux de croissance année par année, il nous montre un emballement des dépenses de santé. Par rapport aux objectifs de dépenses, seules les années 97 et 99 ont vu leurs dépenses maîtrisées. Elles se sont aggravées à compter de l'année 2000 au cours de laquelle on enregistre une progression de 5,5 % et un record de 7,2 %.

La maîtrise des dépenses de santé est un échec. Les objectifs n'ont jamais été respectés sauf en 99 provoquant un décalage croissant entre les dépenses prévues et réelles.

Les causes sont à la fois structurelles et conjoncturelles.

Les causes structurelles :

La hausse du nombre de personnes âgées.

La santé est un bien supérieur pour les ménages, la part dans la consommation est d'autant plus forte que les revenus s'accroissent.

Le progrès technique, l'évolution technologique du matériel médical qui le rend plus coûteux.

Gaspillage dans la consommation des médicaments.

Les causes conjoncturelles :

Mauvaise conjoncture économique qui pèse sur les recettes. Augmentation des honoraires des médecins octroyée en 2002. Les créations d'emplois et augmentation des salaires dans le secteur de la santé.

Augmentation de la consommation de soins les mieux remboursés par l'assurance maladie : hausse du taux moyen de remboursement des soins.

1. **Recherchez les mesures préconisées par le Gouvernement pour sortir de cet échec**

Les mesures préconisées par le Gouvernement concernent la stabilisation des dépenses et l'accroissement des recettes.

La stabilisation des dépenses s'effectue par la prise en charge partielle de la dépense par la collectivité

* diminution du niveau de remboursement de certains médicaments (= au prix des génériques) et de certaines affections (ALD),
* déremboursement de médicaments à « service médical rendu » insuffisant,
* revalorisation du forfait journalier hospitalier,
* exclusion du remboursement d'actes hors justification médicale (certificat médical pour une licence sportive).

L'accroissement des recettes (les trois mesures sont exigées) se traduit par :

* augmentation du prix du tabac
* mise en oeuvre des recours systématique contre les tiers assureurs
* hausse de la taxe sur la promotion pharmaceutique

**Introduction :**

Phrase d'accroche et Annonce du sujet

**Définition :**

Une entreprise se diversifie lorsqu'elle entre dans un nouveau domaine d'activité, soit en augmentant le nombre de produits proposés, soit en s'attaquant à de nouveaux marchés ou les deux à la fois.

La diversification repose sur l'acquisition et l'utilisation de nouveaux savoir-faire dans des domaines d'activité différents. Une entreprise diversifiée est donc une entreprise qui exerce plusieurs métiers.

La diversification est aussi une stratégie de croissance. Elle peut être horizontale, verticale ou conglomérale. Selon les objectifs recherchés, l'entreprise s'orientera vers une diversification de placement, de redéploiement, de confortement ou de survie.

**Problématique – Plan :**

En se diversifiant, l'entreprise peut assurer sa croissance future en répartissant les risques sur des activités variées et en se donnant les moyens de relayer des activités menacées. Mais si la diversification présente des avantages (I), néanmoins, l'entreprise, pour réussir, doit surmonter les difficultés liées à ce type d'opération (II).

1. **Les avantages liés à la diversification**
2. **La répartition des risques**

* Flexibilité stratégique et diversification du portefeuille des domaines d'activités stratégiques (DAS) et recherche de l'équilibre financier.
* Diminution des risques qui sont répartis : lissage et répartition des risques entre diverses activités permettant de faciliter ainsi, en cas de changement de l'environnement, un repli stratégique sur les activités du moment les mieux positionnés.
* Réduire les risques liés au cycle conjoncturel (fluctuation de la demande, saisonnalité des activités).
* Réduire les risques liés au cycle de vie du produit (relayer des activités menacées).
* Réduire les risques liés au cycle de vie technologique (liés à l'évolution des techniques).

1. **L'amélioration de la rentabilité**

Nouvelles sources d'innovation.

Saisir de nouvelles opportunités.

Profiter de nouveaux marchés.

Contrer un concurrent.

Maîtrise de savoir-faire nouveaux.

Acquisition de nouvelles compétences.

Exploiter des synergies.

Réalisation d'économies d'apprentissage, baisse des coûts.

Economies d'échelles.

Taille critique et seuils dimensionnels du à la croissance.

Affecter de façon rentable les excédents financiers.

1. **Les difficultés liées à ce type d'opération**
2. **La maîtrise financière et mercatique**

* Contrainte financière :
* investissements importants
* trouver les sources de financement
* montage financier
* Choix d'un mauvais secteur d'activités, risque d'échec de la nouvelle activité.
* Ralentissement de l'innovation.

1. **La maîtrise organisationnelle et juridique**

* Absence d'unités entre les différentes activités
* Dispersion des ressources et des compétences
* Maîtrise de l'ensemble complexe
* Culture et identité diluées
* Formation, réaffectation, reconversion, licenciement
* Choix du statut juridique approprié

**Conclusion :**

Une diversification réussie est à l'origine de multiples avantages pour l'entreprise. Mais, elle s'appuie souvent sur un élément déterminant qu'est le métier de base de l'entreprise, c'est-à-dire ses compétences fondamentales. Le cas de l'Oréal en est l'exemple.

Une diversification à outrance et non maîtrisée peut produire l'effet inverse de l'effet initial recherché et au lieu de répartir les risques, elle les multiplie. C'est le cas de Vivendi Universal, contraint de céder ses actifs.

C'est la raison pour laquelle un grand nombre d'entreprises ont redéfini leur stratégie et opéré une stratégie de recentrage sur leur métier de base en se désengageant de certaines activités.